

Compte rendu de secteur

Pensionnats indiens/Institutions résidentielles indiennes et tombes anonymes

Historique

Le système canadien des pensionnats indiens a existé pendant plus de 100 ans. Ces établissements n'étaient pas des pensionnats, mais plutôt des institutions d'assimilation et de génocide conçues pour retirer de force les enfants des Premières Nations de leur famille et éliminer tout lien avec leur culture et leur nation. Les pensionnats indiens ont mis en œuvre une politique gouvernementale de génocide et d'effacement culturels contre les Premières Nations. Le 27 mai 2021, les Tk'emlups te Secwepemc ont annoncé avoir trouvé les restes de 215 enfants de l'ancien pensionnat indien de Kamloops dans une fosse commune anonyme située près l'établissement. Depuis cette découverte, les Premières Nations de l'ensemble du Canada se sont lancées dans des recherches similaires aux emplacements d'anciens pensionnats afin de découvrir la vérité sur les enfants des Premières Nations disparus qui avaient fréquenté ces établissements.

Le 8 juin 2022, Kimberly Murray, membre de la nation mohawk de Kahnésatake, a été nommée interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens. Elle travaille en étroite collaboration avec des dirigeants, des communautés, des survivants, des familles et des experts autochtones afin de déterminer les mesures nécessaires et de recommander un nouveau cadre juridique fédéral pour garantir un traitement et une protection respectueux et culturellement appropriés des tombes et des lieux de sépulture anonymes des enfants des anciens pensionnats indiens.

Plaidoyer récent de l'APN

Le 31 mars 2022, une délégation de survivants des pensionnats indiens et de dirigeants s'est rendue à Rome, en Italie, pour rencontrer le pape François. L'objectif était d'obtenir justice pour le génocide perpétré dans les pensionnats indiens gérés par l'Église catholique, ainsi que la formulation d'excuses au Canada. Le 1^{er} avril 2022, le pape François s'est adressé simultanément aux délégations des Premières Nations, des Métis et des Inuits : il s'est excusé au nom des catholiques pour le rôle qu'ils ont joué dans le fonctionnement des pensionnats indiens et a demandé pardon aux peuples autochtones. Organisées et parrainées par le Conseil des évêques catholiques du Canada, ces délégations ont relaté au pape des récits de survivants et ont abordé la question des traumatismes et des souffrances qu'endurent encore aujourd'hui des citoyens autochtones, en particulier à la lumière des récentes découvertes de tombes anonymes.

En décembre 2022, l'Assemblée des Premières Nations a adopté la résolution 30/2022, *Appel à répudier officiellement la doctrine de la découverte*, qui enjoint à l'APN de demander au pape d'annuler et de répudier la doctrine de la découverte et la terra nullius et de reconnaître la souveraineté, la compétence et l'autodétermination inhérentes des Autochtones. Elle demande également au roi Charles et au ministre de la Justice du Canada de renoncer à toutes les doctrines

de supériorité morale invoquées à l'appui du colonialisme afin que la Couronne cesse de s'appuyer sur ces doctrines ou à les utiliser à des fins coloniales, d'autant plus que la Couronne a des obligations fiduciaires distinctes et durables envers les peuples autochtones du Canada.

Le 30 mars 2023, le Vatican a officiellement répudié la doctrine de la découverte, déclarant officiellement qu'une politique historique utilisée pour justifier l'exploitation coloniale « ne fait pas partie de l'enseignement de l'Église catholique ». La répudiation de cette doctrine était attendue depuis très longtemps. Cet acte exigera de l'Église catholique davantage d'efforts et d'engagement quant à la manière dont elle compte mettre en œuvre des changements significatifs à la suite de cette annonce. L'APN veut s'assurer que les mesures stratégiques et législatives prévues dans le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* prennent en compte l'annulation et la répudiation de la doctrine de la découverte.

Prochaines étapes

L'APN continuera d'exiger la mise en œuvre intégrale des 94 Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi qu'une transparence totale concernant les documents et les renseignements détenus par le gouvernement fédéral et les entités de l'Église catholique. Elle est déterminée à s'assurer que les Premières Nations disposent des ressources nécessaires pour procéder à la recherche de tombes anonymes aux emplacements d'anciens pensionnats indiens et que les responsables soient tenus de rendre des comptes. En outre, l'APN demandera un soutien accru pour la guérison des citoyens des Premières Nations, qui englobera des protocoles cérémoniels et culturels. Elle est solidaire des survivants des pensionnats indiens et des familles qui sont en quête de justice et de guérison.